



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Guadeloupe, le 12/03/2026

L'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer (IEDOM), un acteur clé pour l'économie locale

En 2025, l'IEDOM a assuré la mise en œuvre de ses missions et réaffirmé son rôle d'accompagnement auprès des décideurs publics, des acteurs financiers, des entreprises et des ménages, en particulier les plus vulnérables, sur l'ensemble de ses trois territoires d'intervention. Sa présence institutionnelle demeure pleinement garantie à Saint-Martin ainsi qu'à Saint-Barthélemy.

Analyser pour mieux agir

Fort de son expertise économique et financière, l'IEDOM joue un rôle essentiel en tant qu'observateur et partenaire du développement économique local. Face aux défis persistants en 2025, il accompagne l'activité économique et les décisions stratégiques des acteurs locaux en publiant des analyses récurrentes, notamment son rapport économique annuel et son enquête trimestrielle.

Renforcer l'accompagnement des entreprises

L'IEDOM renforce la crédibilité des entreprises locales en attribuant une cotation à plus de 2 000 entreprises. L'institut intègre désormais le risque climatique dans son évaluation. La médiation du crédit a permis à plus de la moitié des entreprises accompagnées de trouver des solutions, tandis que le Correspondant TPE-PME a intensifié son soutien aux entrepreneurs qui l'ont saisi.

Garantir la confiance dans la monnaie

En entretenant au quotidien les billets, l'agence a émis 66 millions de billets de grande qualité pour l'usage des Guadeloupéens. Ces opérations d'entretien permettent de supprimer les faux billets, les billets tâchés ou abîmés de la circulation. Nous maintenons ainsi la confiance dans ce moyen de paiement très apprécié dans l'archipel.

Un engagement constant face aux difficultés des ménages

Enfin, l'IEDOM a reçu et traité un nombre record de dossiers de surendettement, aussi bien aux Abymes qu'à la permanence de Basse-Terre (817, soit +23,4 % sur un an), ainsi que des demandes de droit au compte. La situation financière des ménages guadeloupéens s'est globalement dégradée. Conscient des enjeux, l'Institut a renforcé ses actions d'éducation économique, budgétaire et financière des publics (plus de 1 600 personnes touchées).

À travers de ces actions, l'IEDOM poursuit ses missions au service du développement des territoires.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, Il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Direction - tél : 0590 93 74 02, direction-guadeloupe@iedom.fr



**BILAN D'ACTIVITÉ 2025 DE L'AGENCE DE LA GUADELOUPE,
DE SAINT-MARTIN ET DE SAINT-BARTHÉLÉMY**

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES



21 publications conjoncturelles
ou thématiques

Participation à **117** actions de présence
de place

COTATION DES ENTREPRISES



Plus de **2 000** entreprises cotées sur
la base d'une documentation
comptable

CIRCULATION FIDUCIAIRE

66 millions de billets prélevés au
guichet de l'IEDOM
-1 % par rapport à 2024



SURENDETTEMENT



817 dossiers déposés, record historique
+23 % par rapport à 2024

**ÉDUCATION ÉCONOMIQUE
BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE**

1 612 personnes sensibilisées



**MÉDIATION DU CRÉDIT
CORRESPONDANT TPE - PME**



105 sollicitations de dirigeants
23 saisines d'entreprises en difficulté

Visitez notre page internet : <https://www.iedom.fr/guadeloupe/>

Suivez-nous :   

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, Il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Direction - tél : 0590 93 74 02, direction-guadeloupe@iedom.fr